

Huissier de justice ajout d'une facture sur dette principale

Par figonouton, le 26/11/2010 à 18:56

Bonjour,

j'aimerai trouver de l'aide pour un probleme que j'ai avec un huissier de justice actuellement je suis sous huissier car j'ai une dette suite a 2 mois de loyer impayer ce que j'aimerai savoir c'est : est-ce qu'un huissier de justice a t'il le droit d'ajouter une somme qui n'a rien a voir avec la dette deja encourue?

c'est a dire que la dette principale est donc les 2 mois de loyer impayer et la somme qu'il m'a ajouter et une facture d'eau que le proprietaire lui a demander d'ajouter plus d'un an apres

j'aimerai savoir etant donner qu'a l'epoque le propriétaire ne m'avait rien demander merci d'avance pour l'aide que vous pourrez m'apporter

Par chris_ldv, le 26/11/2010 à 23:11

Bonjour,

Il s'agit d'une régularisation des charges: L'huissier peut vous réclamer les sommes correspondantes pour le compte du bailleur.

L'huissier peut également procéder à une saisie pour le compte du bailleur s'il dispose d'un titre éxécutoire.

Cordialement,

Par figonouton, le 27/11/2010 à 01:58

Justement non cela n'a jamais fait partie des charges j'ai toujours payer l'eau a part